

No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without written permission from the IB.

Additionally, the license tied with this product prohibits commercial use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, is not permitted and is subject to the IB's prior written consent via a license. More information on how to request a license can be obtained from <http://www.ibo.org/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license>.

Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite de l'IB.

De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation commerciale de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, n'est pas autorisée et est soumise au consentement écrit préalable de l'IB par l'intermédiaire d'une licence. Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour demander une licence, rendez-vous à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license>.

No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin que medie la autorización escrita del IB.

Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso con fines comerciales de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales— no está permitido y estará sujeto al otorgamiento previo de una licencia escrita por parte del IB. En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una licencia: <http://www.ibo.org/es/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license>.

**French B – Higher level – Paper 1**  
**Français B – Niveau supérieur – Épreuve 1**  
**Francés B – Nivel superior – Prueba 1**

Monday 11 November 2019 (afternoon)  
Lundi 11 novembre 2019 (après-midi)  
Lunes 11 de noviembre de 2019 (tarde)

1 h 30 m

---

**Text booklet – Instructions to candidates**

- Do not open this booklet until instructed to do so.
- This booklet contains all of the texts required for paper 1.
- Answer the questions in the question and answer booklet provided.

**Livret de textes – Instructions destinées aux candidats**

- N'ouvrez pas ce livret avant d'y être autorisé(e).
- Ce livret contient tous les textes nécessaires à l'épreuve 1.
- Répondez à toutes les questions dans le livret de questions et réponses fourni.

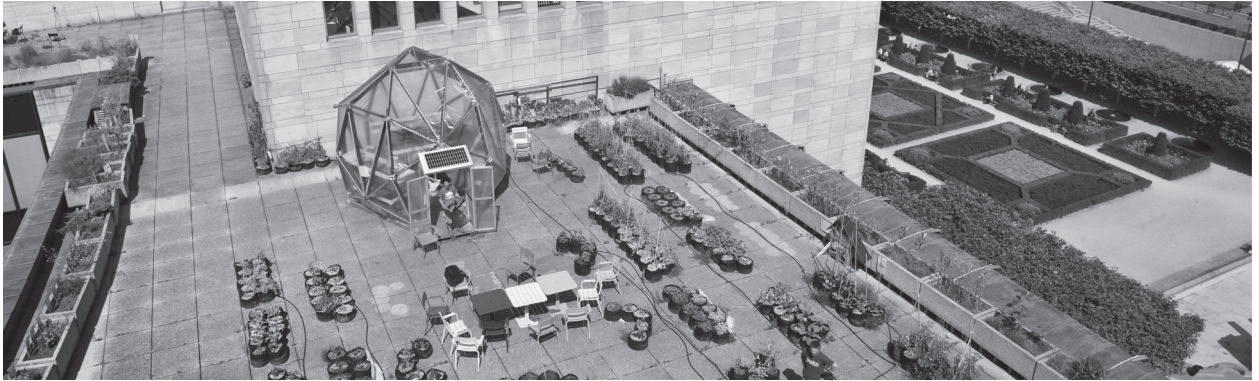
**Cuaderno de textos – Instrucciones para los alumnos**

- No abra este cuaderno hasta que se lo autoricen.
- Este cuaderno contiene todos los textos para la prueba 1.
- Conteste todas las preguntas en el cuaderno de preguntas y respuestas.

Blank page  
Page vierge  
Página en blanco

Texte A

## Sur le toit de la bibliothèque, il y a... un potager !



[avec l'aimable permission du Début des Haricots]

Vous êtes peut-être un rat de bibliothèque\* ? La bibliothèque royale de Belgique a peut-être votre préférence ? Mais savez-vous qu'elle accueille, au cinquième étage, un potager bio ?

### **Le Début des Haricots**

5 L'association *Le Début des Haricots* cultive un potager sur la terrasse au cinquième étage de la bibliothèque, située en plein centre de Bruxelles. Elle entend de la sorte revaloriser des espaces plats en ville, tout en incitant le citoyen à participer à l'agriculture écologique. Le projet, baptisé *Potage-Toit*, répond au manque de sols libres caractéristique des grandes villes.

### **Écolo et pas cher**

10 Si le projet a vu le jour grâce à la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles-Environnement, il ne reçoit aujourd'hui plus aucun subside. La terrasse spacieuse de 350 m<sup>2</sup> comprend un géodôme construit avec des matériaux de récupération, un récupérateur d'eau de pluie, un panneau solaire qui actionne l'irrigation et la ventilation du géodôme, un bac de compostage, un abri à insectes et, bien sûr, des bacs de culture qui assurent un haut rendement avec un entretien minimal.

### **15 100 % bio et belge**

20 Les bénévoles cultivent des légumes de saison, sans aucun pesticide. En outre, seules des graines 100 % bio sont semées. Elles proviennent de producteurs belges qui préservent la biodiversité. Le choix des jardiniers s'est aussi porté sur des variétés anciennes et oubliées. La culture et consommation locales de ces légumes limitent le transport et le matériel d'emballage, ce qui engendre une production moindre de gaz à effet de serre.

### **Ouvert au public**

25 Vous pouvez visiter ce potager urbain trois fois par semaine et profiter de son mini-marché lors de vos visites. En effet, une partie de la récolte est destinée à la cafétéria de la Bibliothèque royale, mais le reste est vendu aux collaborateurs et visiteurs de la bibliothèque. Quelques restaurants bio de la région ont également manifesté leur intérêt.

Adapté de l'article « Sur le toit de la bibliothèque, il y a ... un potager ! » par Catherine Decock, publié le 13 août 2014 dans Plus Magazine. Le Vif.

---

\* rat de bibliothèque : personne qui va souvent à la bibliothèque

Texte B

## Quel avenir pour le service civique ?



① [- X -]

En France, le service civique permet aux 16–25 ans d’effectuer une mission d’intérêt collectif de six à douze mois, par exemple dans des associations ou des services publics. Les participants reçoivent 573 euros par mois, financés à 80 % par l’État. Cette année, ils sont 53 000 à avoir participé à cette initiative :

« Ce n’est pas les 70 000 visés, mais c’est bien plus que les 35 000 dénombrés il y a deux ans. Les volontaires sont représentatifs de toute la jeunesse française en termes de qualification et d’âge », détaille Hélène Paoletti, la directrice de l’Agence du service civique.

② [- 9 -]

L’État envisage maintenant d’atteindre la moitié des jeunes en ouvrant le service public à 350 000 d’entre eux chaque année. Beaucoup voient ce projet d’un bon œil :

« Ce serait une très bonne chose, car le service civique a un impact positif sur les jeunes en termes de développement de compétences. De plus, ceux-ci apprennent à renouer le lien social entre l’individu et la société et font plein de choses utiles pour la société », résume Marie Trelle-Kane, d’Unis-Cité\*.

③ [- 10 -]

Toutefois, ce projet risque d’être difficile à mener à bien. Premier problème : il y a déjà aujourd’hui quatre fois plus de demandes de jeunes que de missions service civique :

« On va avoir besoin de partenaires supplémentaires. L’État pense par exemple aux communes, qui sont un réservoir extraordinaire », explique Yannick Blanc, le président de l’Agence du service civique.

④ [- 11 -]

Autre inquiétude : le service civique ne répond pas toujours aux attentes des jeunes. Voici ce qu’en dit Louis, 24 ans :

« Mon expérience a été positive car j’ai appris beaucoup de choses, mais la collectivité où j’ai fait mon service civique était mal préparée pour m’accueillir. Les missions devraient être mieux définies et encadrées. »

⑤ **Danger... et solution**

[ – X – ], le service civique risque de fragiliser encore plus une jeunesse qui a des difficultés à entrer sur le marché du travail. C'est ce qui a poussé d'anciens participants à créer l'association La Voix des Volontaires [ – 21 – ] faire entendre les jeunes étant passés par un service civique :

« Le chômage très élevé chez les jeunes les encourage à choisir le service civique [ – 22 – ] trouver un emploi », annonce l'association.

- ⑥ [ – 23 – ] pour répondre à ces craintes que le service civique ne pourra pas, par exemple, être utilisé pour faire exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, [ – 24 – ] vigilance s'impose...

Un article de Catherine Petillon paru sur France Culture le 1er juillet 2016;  
<https://www.franceculture.fr/emissions/pixel/faut-il-etendre-le-service-civique>

---

\* Unis-Cité : association engagée dans le développement du service civique

## Texte C

## Les avis des consommateurs sur internet sont-ils fiables ?

Pour organiser vos vacances, il est probable que vous vous laissiez guider par les étoiles. Les cinq dont était tellement fière sur internet votre location de vacances, les quatre de la crêperie conseillée par votre smartphone, ou les trois du film que vous êtes allés voir hier soir – et dont vous pensez qu’il n’en méritait qu’une. Aujourd’hui, sur internet, tout se note, tout se commente, tout s’évalue : produits, articles de presse, dentistes, employeurs...

5

10

Mais encore faut-il être vigilant.

En effet, ces notes sont-elles fiables ? Selon une étude assez récente, près de 45 % des commentaires seraient en fait déformés. Faux avis publiés par un concurrent, suppression systématique des notes négatives, conflits d’intérêt... Les dessous du système, pourtant censé éclairer le consommateur, ne sont pas toujours reluisants.

15



### Attention... réputation

Les entreprises concernées ont d’ailleurs bien compris qu’elles jouaient leur réputation sur l’authenticité des commentaires. Et bien plus : en décembre 2014, un grand site de comparaison a été attaqué en justice par des hôteliers indignés par la publication de faux avis sur leurs établissements, et a dû payer une amende d’un demi-million d’euros.

20

Les entreprises réagissent donc. Par l’usage d’intelligence artificielle, une entreprise de commerce électronique a pu démasquer les fraudeurs dans sa gigantesque boutique en ligne. Une autre a dénoncé des entreprises coupables de distribuer certains produits gratuitement en échange d’évaluations positives sur une plateforme de distribution en ligne.

25

### La dictature du « cinq étoiles » ?

Malgré le risque de tricheries et le fait qu’on est plus enclin à laisser un commentaire enthousiaste que tiède, les avis de consommateurs restent très recherchés. Toutes les études le montrent : ces avis sont désormais un critère essentiel d’achat qui fait souvent pencher la balance entre deux produits. On comprend donc la tentation de certaines entreprises de faire augmenter artificiellement leur note. Vu le vaste choix de produits et de services qui se font concurrence sur internet, des avis positifs peuvent vite faire la différence. Ce ne sont pas les chauffeurs de taxis soumis au régime de notation qui diront le contraire. Beaucoup d’entre eux vivent dans l’angoisse de voir leur note tomber sous les 4,5 pendant trop longtemps – et d’être suspendus de leurs fonctions.

30

35

Adapté de l’article « Achats, loisirs : les avis des consommateurs sur internet sont-ils fiables ? » par J.-M.L., publié le 17 septembre 2017 dans Le Progrès

Image : Brad Pict / Adobe Stock image

## Texte D

**Mes années congolaises**

**L'auteur, dont le prénom d'origine est Régis, raconte un épisode de son enfance.**

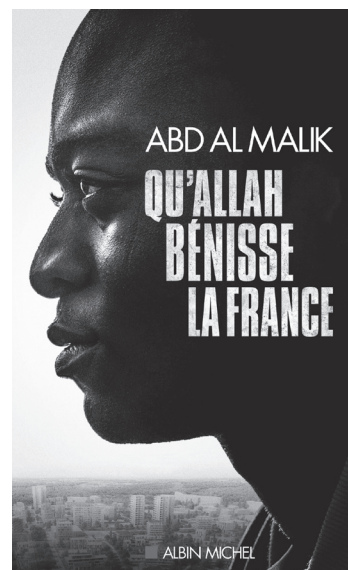
Je suis né à l'âge de trois ans. Je n'ai aucun souvenir de ce que j'ai pu vivre avant ce 11 octobre 1978 ; à partir de cette date, tout est parfaitement gravé dans mon esprit. Ce jour-là fut celui qu'avait choisi mon petit frère Fayette pour venir au monde, à l'hôpital civil Blanche Gomez de Brazzaville, Congo. Moi, Régis de mon nom de baptême, j'avais vu le jour à Paris dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. J'avais à peine deux ans quand mon père avait été rappelé au pays<sup>1</sup> pour y exercer de hautes fonctions, après avoir obtenu en France son diplôme de sciences politiques ; il était pressenti comme l'un des futurs conseillers du Premier ministre d'alors. [...]

Je me revois très bien dans cette chambre d'hôpital au centre de laquelle ma mère, vêtue de blanc et encore allongée, discutait à voix basse avec mon père et mon oncle. J'essayais de comprendre l'objet de leur conversation énigmatique quand mon frère Arnaud, de trois ans mon aîné, me fit un large sourire et me tira par la manche pour m'indiquer sa trouvaille. Je tournai la tête et je compris enfin : blotti dans les bras de maman, ce petit être tout fripé aux cheveux lisses, tellement minuscule que je ne l'avais pas vu, était le centre de toutes les attentions. Il y avait donc un autre. C'est ainsi que je fis connaissance avec le mystère de la vie. [...]

Nous nous rendions souvent à Pointe-Noire, la capitale économique située au sud du pays, où résidait une grande partie de la famille de mon père. Je me rappelle qu'au cours d'une des nombreuses balades que nous fîmes sur ses plages que baigne l'océan Atlantique, Arnaud avait trouvé un poisson échoué et avait profité d'un moment d'inattention d'une de nos tantes qui nous accompagnait pour le fourrer dans sa poche. Il me souffla sur le chemin du retour qu'il avait l'intention de le faire cuire une fois que les grands auraient entamé leur sieste. Bien entendu, arrivé à la maison de nos tantes, il empestait tellement<sup>2</sup> le poisson crevé qu'on le démasqua sans peine. [...]

Je me souviens encore de Poto-Poto, dans la banlieue de Brazzaville, où habitait la famille de ma mère. Avec mes grands-parents, mes oncles et tantes, mais surtout mes cousins et mes cousines, nous y passions des journées rayonnantes de joie et de lumière. Ces moments restent à jamais associés dans mon esprit à l'amour de la famille et du Congo. Je comprends aujourd'hui que je me suis construit, tout petit, dans une stabilité affective et dans le respect des adultes, dont j'ai tant de fois lu l'absence dans le regard de certains de mes amis noirs des cités de France, ceux qui n'avaient jamais connu l'Afrique.

J'ai vécu ces années comme un merveilleux voyage, dont les souvenirs légers et rieurs représentaient la période la plus heureuse de ma vie. Mais je savais que j'étais en voyage, dans une situation purement transitoire bien qu'éminemment<sup>3</sup> agréable : Arnaud et moi rangions chaque matin notre chambre, persuadés que nous étions de vivre de longues vacances auxquelles succéderait inévitablement un retour « à la maison », autrement dit en France. Et au cours de l'été 1981, c'est ce qui finit par arriver.



[www.albin-michel.fr]

*Qu'Allah bénisse la France*, d'Abd al Malik (édition grand format en 2004, puis version poche en 2007 et 2014) © Albin Michel

<sup>1</sup> au pays : dans son pays d'origine, le Congo

<sup>2</sup> il empestait tellement : il sentait tellement mauvais

<sup>3</sup> éminemment : extrêmement



Texte E

## Adoptions « sauvages » en Haïti

Ce témoignage a pour contexte une tragédie qui a frappé Haïti il y a quelques années



Aéroport de Port au Prince. Une femme blanche porte un bébé, haïtien, désormais le sien. Il pleure, les cris résonnent dans le hall dont les murs ont survécu au tremblement de terre 12 mois plus tôt. Ses yeux à elle essaient de cacher la difficulté du nouveau lien mère/enfant. Les passagers autour ont un regard paniqué en regardant leur numéro de siège, espérant ne pas être placés à côté de cette nouvelle famille durant les 10 heures de vol.

Même endroit, six mois plus tard. Dans la file d'attente, deux jeunes enfants me regardent. Je leur parle créole<sup>1</sup>. La petite fille sourit. Son frère semble plus triste. Ils tiennent les mains de leur nouvelle maman française qui vérifie une fois de plus qu'elle a bien les nouveaux passeports. Elle ne parle pas créole, elle rentre en France heureuse de ramener ses enfants après un dur périple administratif et, comme elle me dit, « de les sortir de ce monde détruit ». Le regard des enfants se perd, songeur. Voilà ce qui restera de leur pays natal : les mots d'une femme qui n'a fait que d'y passer. Haïti restera derrière eux, jusqu'au jour où peut-être ils auront la curiosité de revenir pour visiter.

Aéroport de Port au Prince, l'année suivante. Dans la salle d'attente, des agents passent et se plantent devant les familles, vérifient de près les passeports et les livrets de famille<sup>2</sup>, alors que les années précédentes les contrôles douaniers étaient fort superficiels. Au dos de documents que les nouveaux parents remplissent assidûment est écrit en rouge « Protection Enfance ». Jusqu'alors, je ne m'étais jamais questionnée sur ces enfants qui ont trop rapidement été arrachés à leur pays après le tremblement de terre, sur ceux dont les adoptions n'ont pas suivi les règles. Il aura fallu trois ans pour que les agents se mettent à bien vérifier les papiers. Entre-temps, combien d'enfants ont embarqué dans cet avion pour Paris ? Que sont-ils devenus depuis ?

Extrait de l'article « Douze ans et un costume bien trop grand pour quitter Port-au-Prince »

Par Elodie Bouchot

Publié le 28 mai 2014 sur le Blog Libération - (co)opération haïti

<sup>1</sup> créole : langue parlée en Haïti

<sup>2</sup> livret de famille : document officiel